

# TIRANGES

BULLETIN MUNICIPAL

2026



# LE MOT DU MAIRE

*Chères Tirangeoises, Chers Tirangeois,*

*2025 s'achève dans un contexte mondial pour le moins instable ; l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les tensions majeures en mer de Chine donnent l'impression d'un monde sur le point d'imploser.*

*Au niveau national c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes avec une situation politique tourmentée qui engendre un désordre jamais vu depuis les débuts de la Vème République ; la France est en train de basculer dans une crise politique et une crise économique qui risquent d'engendrer une nouvelle dégradation des comptes publics et l'augmentation du chômage.*

*Dans ce contexte national et international morose, la commune est un repère et demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tension de déchirement. Nous élus, cherchons toujours à rendre le cadre de vie toujours plus agréable ; mesurons chaque jour la chance que nous avons de vivre dans nos villages.*

*C'est toujours avec beaucoup de plaisirs que je vous présente le bulletin municipal riche des diverses informations communales et associatives de l'année écoulée.*

*Au fil des ces pages vous serez informés des travaux réalisés en 2025. La municipalité ayant la lourde tâche de satisfaire aux besoins de l'intérêt général, le choix des investissements prend en compte leur priorité et la capacité à assumer les coûts d'investissements en mobilisant le maximum d'aides diverses que nous pouvons obtenir. Je tiens à remercier tous nos partenaires financiers (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) pour les diverses subventions qu'ils nous ont accordées, permettant ainsi la réalisation de nos investissements.*

*Notre gestion rigoureuse nous permet d'avoir des finances saines, et un endettement modéré ce qui permettra de poursuivre les projets locaux.*

*J'adresse mes sincères remerciements et mon soutien aux Présidentes et Présidents de nos associations ainsi qu'à tous les bénévoles, qui continuent de promouvoir la vie associative dans votre commune.*

*Je n'oublie pas nos commerçants, nos agriculteurs, nos artisans, nos entreprises qui osent et prennent des risques pour assurer leur développement, leur croissance. Ils sont un atout pour notre commune et notre région.*

*Nous sommes très heureux d'accueillir de nouvelles familles, de nouveaux habitants, je leur souhaite une bonne intégration dans notre commune.*

*En mars 2026, j'aurai effectué 18 années au service de notre commune dont maire pendant 12 ans. N'étant plus très jeune, il est temps de passer le relais, j'ai donc décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.*

*Être maire c'est passionnant, c'est exigeant, parfois c'est difficile et ça demande un engagement total qui exige une grande disponibilité ; la fonction de maire empiète aussi sur le temps familial.*

*Être maire a été pour moi source de satisfaction malgré les contraintes et les soucis ; j'ai pris beaucoup de plaisir dans cette mission au service de ma commune, je suis fier du travail accompli et je veux associer les conseillers municipaux qui m'ont accompagné aux cours de mes deux mandats. De cette collaboration résulte la réalisation de nombreux travaux de bâtiments, de rénovation de logements, de voiries, de structures sportives, et j'en passe! Nous pouvons aussi être très fiers, après rénovation du bâtiment, de l'ouverture en 2022 de notre multi-services bar-restaurant «Le Tire en Joie» avec la collaboration du groupe 1000 Cafés (ce n'est pas anodin de rouvrir un petit commerce en milieu rural).*

*L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026, que cette nouvelle année nous donne foi et confiance en l'avenir.*

*Je vous invite à continuer de prendre soin de vous et des vôtres.*

*Le Maire*

*Christian COLLANGE*



**Mairie**

La Mairie :

Tel : 04.71.61.32.13

mairie.tiranges@wanadoo.fr

Site internet : www.tiranges.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h–12h

Mercredi : 9h–12h

Jeudi : 14h–17h

Vendredi : 9h–12h

Samedi : 9h–12h

Permanences du Maire :

Mardi, vendredi et samedi de 11h à 12h



L'Agence Postale Communale :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi  
et Samedi de 9h15 à 11h45

Tel : 04.71.61.30.16

Levée du courrier à 11h45



La Bibliothèque :

Mercredi et Samedi de 10h à  
11h30



La Déchetterie :

Lieu-dit Trespeyres

Tous les Vendredis de 14h à 17h

et tous les samedis de 9h à 12h

(du 1er avril au 31 octobre)



Sapeurs-pompiers

Le 18 ou le 112



Assistante sociale

Mme REVIRON Estelle

04 71 75 61 00

**Maison de Santé (au plus près)**

6, Place Truchard Dumolin  
43500 Saint Pal de Chalencon

Docteur Anaïs RODRIGUEZ

04.71.61.32.25

Cabinet Infirmier

06.38.24.28.65

Ostéopathe Jonathan GUINAND

06.79.76.61.16

Orthophoniste Lidy BERTHET

06.43.71.79.26

Kinésithérapeute Sophie MONTCOUDIOL

04.51.26.21.49

Pédicure-Podologue Azzeddine KALI

04.67.57.10.17

Pharmacie

04.71.61.30.49



**SAMU**



Le 15



Le 17

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

### Carte d'identité :



(Mairie de Craponne sur Arzon ou Monistrol sur Loire)

**Gratuite et valable 15 ans.**

La demande se remplit en Mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'empreinte. Il est possible de faire une pré-demande en ligne <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Pour un mineur, la présence d'un représentant légal est obligatoire.

Pièces à fournir :

- Acte de naissance intégral de moins de 3 mois (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau...)
- 2 photos d'identité récentes
- Ancienne carte d'identité
- Déclaration de perte ou de vol
- En cas de divorce, copie du jugement

### Passeport :

(Mairie de Craponne sur Arzon ou Monistrol sur Loire)

**Valable 10 ans et 5 ans pour les mineurs.**

Pièces à fournir :

- Acte de naissance
- Ancien passeport
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Timbre(s) fiscau(x)
- Pour les mineurs de moins de 15 ans pas de timbre fiscal.

Les enfants n'apparaissent plus sur le passeport des parents.



### PACS :

Si réalisé en mairie

Pièces à fournir :

- Convention de PACS
- Déclaration conjointe d'un pacte civil
- Acte de naissance
- Pièce d'identité



### Recensement militaire :



Les filles et les garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Ils doivent se munir de :

- Du livret de famille de leurs parents
- De leur carte d'identité

La mairie leur remet une « attestation de recensement » qu'il est primordial de conserver précieusement (aucun duplicata ne peut être délivré en Mairie).

Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (CAP, BEP, BAC....) le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

### Inscription sur la liste électorale :

**Avoir 18 ans et être français.**

Pièces à fournir :

- Ancienne carte d'électeur
- Carte d'identité en cours de validité ou livret de famille
- Un justificatif de domicile

Les inscriptions se font tout au long de l'année.



### Légalisation de signature :

Cette formalité est souvent demandée par les notaires.

Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité avec le document à signer.

Le document est signé en présence du maire ou d'un des secrétaires.

Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.



# TARIFS COMMUNAUX 2026



## Location Salle Polyvalente (hors charges)

Mariages commune	300€
Mariages hors commune	500€
Repas de famille commune	120€
Repas de famille hors commune	250€
Repas associations divers concours	50€
Boum jeunes commune (sans repas)	150€
Boum jeunes hors commune (sans repas)	250€
Réunions d'associations hors commune	120€
Bals payants extérieur commune	600€
Apéritif	120€

## Concessions

Concession cimetière -50 ans	500€
Concession cimetière -30 ans	300€
Concession urne d'une durée de 50 ans	700€
Concession urne d'une durée de 30 ans	500€

## Cantine scolaire :

Coût : 5.00€

Participation communale par enfant : 1.70€

## Autres salles

Maison des randonneurs (mars à août)	50€
Salle des aînés/salle des associations	50€

## LE PERSONNEL COMMUNAL

SERVICES ADMINISTRATIFS	ADJOINTE ADMINISTRATIVE	Murielle BOUILLON
SERVICES TECHNIQUES	AGENTS TECHNIQUE	Stéphane SALANON Cédric DERAÏL
SERVICE D'ENTRETIEN	AGENT DE SERVICES	Sylviane DEMAS
AGENCE POSTALE COMMUNALE		Estelle TRIOLAIRE Alice BARDET



## COMMUNICATION

### Application ILLIWAP

Suivez l'actualité de Tiranges, en temps réel! Evénements, réunions, incidents, coupure d'eau ou d'électricité ... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

La Communauté de Communes « Marches du Velay Rochebaron » prend à sa charge l'abonnement de ses communes membres qui souhaitent s'abonner à ILLIWAP.



### Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS



“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

#### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

  
 Sur Google Play (Android)

  
 Sur AppStore (iOS)

  
 Sur App Gallery (Huawei)

#### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



#### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



#### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.




**LES AVANTAGES !**

**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.


**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



### Guide d'installation d'une application


#### Introduction

A DESTINATION DES CITOYENS



“ Je souhaite installer ma toute première application : illiwap, sur mon smartphone ! ”

**APPLE**



#### 01 IOS OU ANDROID


Si mon téléphone est de la marque **Apple** (iPhone), il fait partie de la catégorie **IOS**.

#### 02 CRÉER UN COMPTE

Sans **identifiant Apple**, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur [www.support.apple.com/fr-fr](http://www.support.apple.com/fr-fr) pour créer mon identifiant et ainsi ouvrir un compte.

#### 03 OÙ TÉLÉCHARGER MES APPLIS ?

J'installe mes applications depuis mon **App Store** que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone.




App Store

#### 04 RECHERCHER MON APPLICATION

Une fois sur mon App Store, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la **barre de recherche**.


Jeux, apps, articles...

Puis je clique sur « **Obtenir** » ou sur l'icône nuage.




#### 05 INSTALLER ET OUVRIR L'APPLICATION

Il suffit de cliquer sur le bouton « **Installer** ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.



Reconnaissez **ILLIWAP** grâce à cet icône.


**ANDROID**



Si mon téléphone est d'une **autre marque** que Apple il fait partie de la catégorie **Android**.

Sans compte **Google**, je ne peux ni télécharger ni installer d'application sur mon smartphone. Je dois me rendre sur [www.support.google.com](http://www.support.google.com) et cliquer sur « **Compte Google** » pour créer mon compte.

J'installe mes applications avec **Google Play** que je trouve sur l'écran d'accueil de mon smartphone.




Google Play

Une fois sur mon Google Play, je saisis le nom de l'application souhaitée (ex. illiwap) dans la **barre de recherche**.

Rechercher des app...

Il suffit de cliquer sur bouton « **Installer** ». Une fois installée, retrouvez votre application sur votre écran d'accueil.



Reconnaissez **ILLIWAP** grâce à cet icône.

# FRANCE SERVICES : les services publics près de chez vous

Besoin d'aide pour vos démarches administratives?

Santé, famille, retraite, logement, impôts ou encore accompagnement au numérique : France services permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour l'aider dans ses démarches du quotidien.

Que ce soit pour la retraite, l'immatriculation de véhicules, les impôts, le permis de conduire, ou l'accès à vos services en ligne, les agents France Services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches au quotidien.

France Services, c'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail,

l'Assurance retraite, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA, France Rénov...et plus largement tous les partenaires de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces dix partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

La Communauté de Communes, en partenariat avec la Commune de Beauzac, propose des permanences dans toutes les communes de son territoire. Ces permanences sont exclusivement réservées aux résidents de la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron. Elles sont accessibles sur rendez-vous, à prendre directement auprès de votre commune de résidence.






## Famille, Emploi, Formation, Logement, Retraite, Impôts, Justice...

### Création de compte en ligne

### Nous vous accompagnons dans vos démarches. Selon la thématique...

## Uniquement sur Rendez-Vous auprès de votre Mairie



Sur l'ensemble du territoire de  
La Communauté de Communes  
Marches du Velay Rochebaron

Bas-en-Basset  
Beauzac  
Boisset  
La Chapelle-d'Aurec  
Les Villettes  
Malvalette  
Monistrol-sur-Loire  
Saint-André-de-Chalencon  
Saint-Pal-de-Chalencon  
Saint-Pal-de-Mons  
Sainte-Sigolène  
Solignac-sous-Roche  
Tiranges  
Valprivas



Aide et conseils aux démarches administratives

Accès aux droits  
Papiers  
et numériques











Retrouvez  
notre actualité  
sur



100% GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ



# RÉFORME ÉLECTIONS MUNICIPALES

ELECTIONS  
MUNICIPALES  
2026



**Une nouvelle loi vise à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité**

Pour favoriser le respect de la parité dans les conseils municipaux et répondre à la crise de l'engagement local, la loi étend aux communes de moins de 1 000 habitants le mode de scrutin de liste paritaire.

**Cette réforme s'appliquera dès les prochaines élections municipales de mars 2026.**

## Triple objectifs :

- harmoniser et simplifier les modes de scrutin ;
- répondre à la crise de l'engagement local, qui touche particulièrement les communes rurales, et se traduit par une baisse du nombre de candidats aux élections municipales et une hausse des démissions en cours de mandat ;
- renforcer la parité au niveau local, en s'inscrivant dans le prolongement de la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019. Les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants, qui ne sont pas soumis à des obligations de parité, ne comptent en effet que 37,6% de femmes (contre 48,5% dans les communes plus peuplées). Or, ces petites communes représentent 70% des communes françaises.

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants, la loi **autorise le dépôt de listes incomplètes**, mais fixe un **seuil minimum de candidats par liste** :

- 5 candidats dans les communes de moins de 100 habitants ;
- 9 candidats dans les communes de 100 à 499 habitants ;
- 13 candidats dans les communes de 500 à 999 habitants. Il s'agit d'une nouvelle strate intermédiaire créée par le texte.

Ces seuils minimaux sont calqués sur l'effectif en vertu duquel le conseil municipal est réputé complet (soit jusqu'à deux candidats de moins que le seuil légal : par exemple, dans les communes de moins de 100 habitants, le nombre de membres du conseil municipal est de 7, mais il est réputé complet dès 5).

Dans l'ensemble des communes, il sera possible de rajouter **deux candidats supplémentaires sur les listes** (possibilité déjà prévue pour les communes de plus de 1 000 habitants). L'objectif est de favoriser la stabilité des conseils municipaux en cas de vacance de sièges et de garantir le pluralisme.

## Élections complémentaires, élection des adjoints

La proposition de loi met en place un **nouveau mécanisme d'élections complémentaires** dans les communes de moins de 1 000 habitants, en cas de perte d'au moins un tiers de l'effectif du conseil municipal ou s'il compte moins de 5 membres. Il s'agit de prévenir la multiplication d'élections partielles intégrales. L'élection complémentaire aura lieu au scrutin de liste, mais la liste pourra ne comporter que le nombre d'élus nécessaire pour compléter le conseil municipal et au plus deux candidats supplémentaires.

La généralisation du scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes est également étendue à l'**élection des adjointes et adjoints au maire**. Afin de conserver une certaine souplesse, une dérogation a été ajoutée concernant leur éventuel remplacement : dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'adjoint remplaçant ne devra pas nécessairement être du même sexe que l'adjoint remplacé.

## Aujourd'hui :

### Voici comment fonctionnent les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants en scrutin de liste :

- **Type de scrutin :** C'est un **scrutin plurinominal majoritaire**.
- **Listes :** Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste complète, soit individuellement (les listes peuvent être **incomplètes**, et le vote peut mélanger des candidats de différentes listes) :
- **Panachage :** c'est quand **un électeur peut modifier la liste** qu'on lui propose :
  - **Rayer** des candidats qu'il ne veut pas.
  - **Ajouter** des candidats venant d'une autre liste.
  - **Voter pour moins de noms** que le nombre de sièges à pourvoir.

#### Exemple simple :

S'il y a 11 sièges à élire, et que la liste contient 11 noms, **avec le panachage**, on pouvait :

- Barrer 2 noms qui ne plaisaient pas,
  - Écrire à la main 2 autres noms venant d'une autre liste,
  - Ou ne voter que pour 9 candidats .
- **Sans panachage** (comme ce sera en 2026), **prendre la liste telle qu'elle est**, sans rien rayer ni ajouter.

#### Mode de calcul :

- **Majorité absolue** requise au premier tour : un candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés **et** au moins un quart des électeurs inscrits.
- **Deuxième tour** (s'il y en a un) : majorité relative suffisante (ce sont les candidats qui obtiennent le plus de voix qui sont élus).
- **Parité homme/femme** : Pas d'obligation stricte de parité pour les communes de moins de 1000 habitants.

#### Exemple rapide : Si une commune a 11 sièges à pourvoir :

- Un électeur peut voter pour moins de 11 candidats, mais pas pour plus.
- Il peut mélanger des candidats de listes différentes.
- Il peut rayer certains noms proposés sur la liste.

## Ce qui va changer en 2026

A partir des élections municipales de **mars 2026**, les communes de **moins de 1 000 habitants**, connaîtront **un changement majeur du mode de scrutin**.

### • Passage au scrutin de liste paritaire

Le scrutin plurinominal majoritaire avec panachage (possibilité de rayer ou d'ajouter des noms) sera remplacé par un **scrutin de liste proportionnel**. Les électeurs devront voter pour une liste entière, sans modification possible. Ce système est déjà en vigueur dans les communes de 1 000 habitants et plus .

### • Obligation de parité stricte

Les listes devront respecter une alternance stricte entre femmes et hommes (ou inversement) . Cette mesure vise à améliorer la représentation des femmes dans les conseils municipaux, où elles ne représentent actuellement que 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants .

### • Fin du panachage

Les électeurs ne pourront plus rayer ou ajouter des noms sur les bulletins de vote. Ils devront choisir une liste complète, sans modification possible .

### • Listes incomplètes autorisées

Pour faciliter la constitution des listes dans les petites communes, il sera possible de présenter des listes comportant jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir .

## RÉFORME ÉLECTIONS MUNICIPALES



Pour plus de simplicité et plus d'égalité entre hommes et femmes.

### À retenir

- Je choisis une liste entière.
- Je ne change rien sur le bulletin.
- Les candidats sont à parité homme/femme.

#### Avant 2026 (AVEC PANACHAGE)

Bulletin de vote
(X) Dupont Pierre
(X) Martin Sophie
(X) Lefebvre Alain
( ) Bernard Claire

- Rayer ou ajouter des noms
- Choix des candidats

#### Après 2026 (SANS PANACHAGE)

Liste „Agir pour la commune“
Dupont Pierre
Martin Sophie
Lefebvre Alain
Bernard Claire

- Aucun changement possible
- Choix d'une liste



## PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de la démarche « participation citoyenne » mise en place en avril 2018 sur la commune de Tiranges, le Major BALESTRA de la COB Bas-Monistrol a réuni le 19 février à la salle du conseil les référents communaux pour un rappel du dispositif qui a pour but de signaler les faits d'incivilité et comportements suspects aux forces de sécurité et rappeler le rôle de chacun des volontaires « participation citoyenne ».



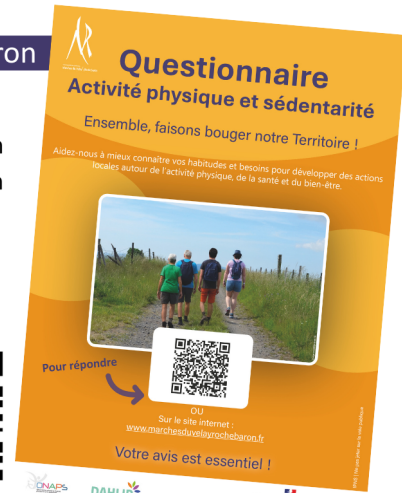
## Habitants des Marches du Velay Rochebaron on a besoin de vous !

La Communauté de Communes lance un questionnaire sur vos pratiques en termes d'activité physique et de sédentarité afin de construire un plan d'action concret pour un Territoire plus actif et en meilleure santé.

- Répondre en ligne sur [www.marchesduvelayrochebaron.fr](http://www.marchesduvelayrochebaron.fr) ou via le QR Code
- En mairie, CCAS, Maisons France Services ou auprès des professionnels de santé partenaires (aide possible pour les personnes sans accès numérique)

Questionnaire  
ouvert jusqu'au  
28 février 2026

Ce projet réfléchi et structuré est soutenu par le Dispositif Dahlir, l'ONAPS et un comité de professionnels de santé et du sport.



Pour en savoir plus et consulter les résultats de l'étude : [www.marchesduvelayrochebaron.fr](http://www.marchesduvelayrochebaron.fr)

Ensemble, faisons bouger notre Territoire !

## Site internet de la Communauté de Communes

Le site internet de la Communauté de Communes est un outil incontournable pour :

- Accéder facilement aux services et aux démarches en ligne
- Découvrir les projets et actualités de la Communauté de Communes
- Explorer les atouts de notre Territoire et ses opportunités économiques
- Trouver rapidement des contacts grâce aux annuaires et à la carte interactive



Scannez ici



Vous pouvez aussi retrouver la  
Communauté de Communes  
Marches du Velay Rochebaron sur :



Restez informés !

## La culture au cœur du Territoire

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes va réaliser des projets culturels à destination des élèves des établissements scolaires et de l'EIMD, des centres de loisirs, des EHPADs et autres structures socio-éducatives du Territoire :

- Interventions musicales en milieu scolaire
- Accompagnement des pratiques amateurs dans le champ des Musiques Actuelles
- Restitutions de projets d'Education Artistique & Culturelle pour la saison 2025-2026 :
  - « **Habiter la nature** » avec **L'atelier des inventions géniales** le vendredi 17 avril à Beauzac
  - « **Le cycle de l'eau** » avec la compagnie **La Sauvage** le mercredi 20 mai à Sainte-Sigolène
  - « **Enfants d'argile** » avec la compagnie **Loess** le jeudi 9 juillet à la MJC du Monteil à Monistrol-sur-Loire



## ÉTAT CIVIL 2025

### Les mariages



Noémie JASSERAND et Laurent JUILLARD, le 5 juillet 2025

### Les décès

Lucien BARRY, le 5 février 2025

Antonin CHEVALIER, le 1er avril 2025

Lucienne GAYTE, le 7 avril 2025

Marie AUBERT, le 11 mai 2025

Philippe SLUGA, le 18 août 2025

Danielle RODRIGUEZ, le 14 décembre 2025



## Anniversaire de mariage



Jean-Jacques et Annie THOUILLER  
Mariés le 30 octobre 1965

## Banquet des aînés

Le 12 octobre 2025, le CCAS et le Maire ont accueilli 72 personnes de plus de 70 ans dans le cadre du traditionnel repas des aînés. La journée était symboliquement présidée par les deux doyens Maryse GRATTA et Jean GERPHAGNON. Le repas très apprécié par les participants était assuré par Richard NUNES, du Tire en Joie et servi par les membres du CCAS. L'animation assurée par Sandra SAÏFI était prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de la semaine bleue.

Un colis de Noël a été remis aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu participer au repas.



## LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025:

### Rénovation de l'ancien Presbytère :

D'importants travaux intérieurs ont été réalisés dans ce bâtiment communal afin de répondre aux exigences des normes obligatoires pour mettre en location. Isolation intérieure, reprise des plafonds, des cloisons, électricité, rénovation de la salle de bain améliorent le confort de l'appartement. Coût de l'opération 50 456€ HT une aide LEADER de 15 000€ contribuera au financement.

### Vestiaires terrain de foot :

Les vestiaires actuels du stade Jean OLLIER sont dans un état de grande vétusté. Pour assurer la pérennité du club de foot local créé en 1957 et afin de respecter les conditions d'accueil des sportifs, le Conseil Municipal a décidé la reconstruction de nouveaux vestiaires en conformité avec la réglementation sportive. Des aides financières de la Région, de l'Agence Nationale du sport et du Fonds d'aide au football amateur contribuent au financement de cet investissement.



### Travaux de voirie :

Un important programme de voirie a été réalisé dans le village de La Grange du Fieu jusqu'à Gervais, ainsi que l'Impasse des Sabotiers et le parking des Sablats.

La société Roger MARTIN a effectué ces travaux pour un montant total de 170 215€ HT subventionnés à hauteur :

- de 20% par l'Etat (DETR)
- 20 000€ par un fonds de concours CCMVR
- 26 000€ du CAP 43 (Département)
- 7 432€ pour le parking au titre des amendes de Police



## RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE

Soucieuse de préserver le petit patrimoine, la municipalité engage chaque année des travaux de rénovation ou de restauration des monuments communaux ; la Communauté de Communes subventionne à hauteur de 50% pour un montant maximum de 10 000€ des dépenses.

### Croix de Cerces :

Nettoyage et rejointoiement des pierres, peinture



### Four à pain de Pravel :

La toiture du four à pain du village de Pravel a été remise en état grâce à quelques bénévoles et des professionnels.

La commune a pris en charge l'achat des matériaux, la Communauté de Communes a contribué à hauteur de 50% des dépenses via le Fonds de Concours « Aide au Petit Patrimoine ».

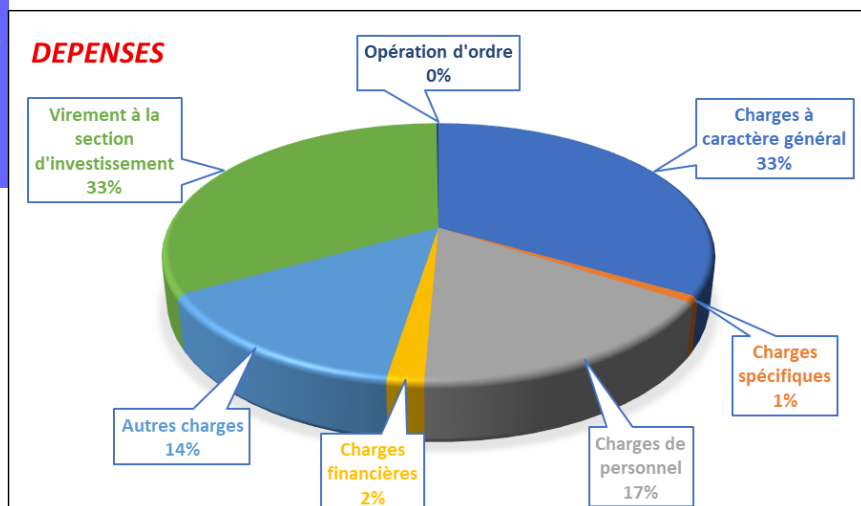
### Une grille d'entrée à la Chapelle Notre-Dame à la Chabanne :

Cette grille permet de découvrir l'intérieur de l'édifice et de le sécuriser.

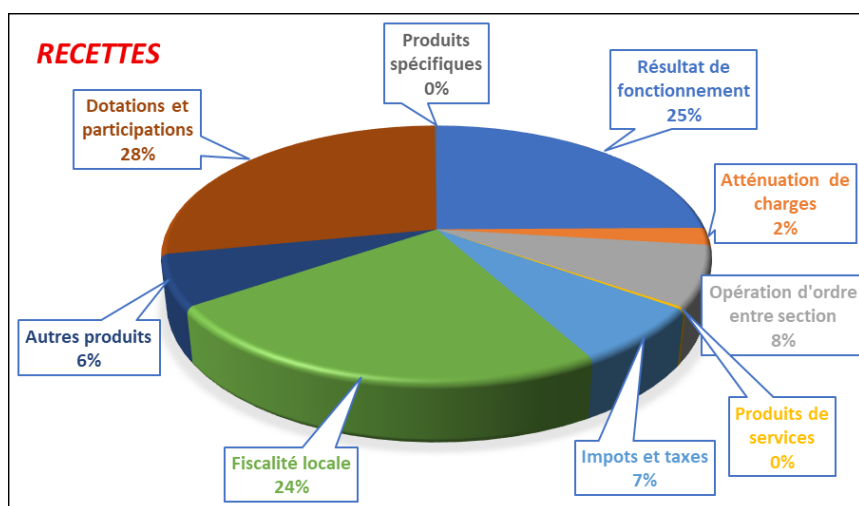


# FINANCES

## FONCTIONNEMENT



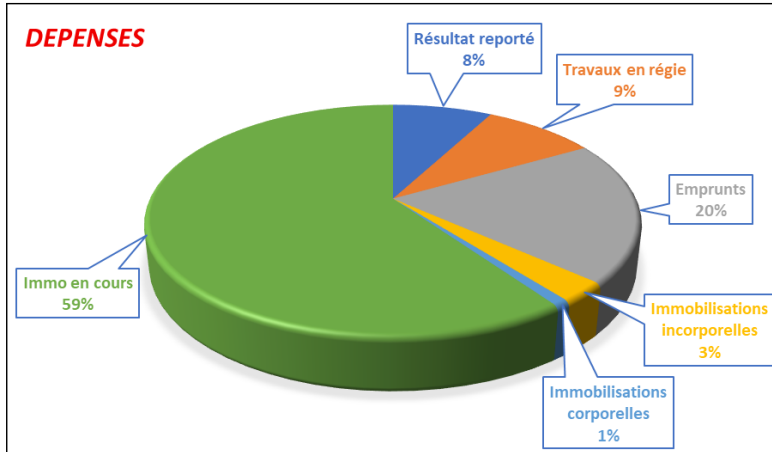
Dépenses de fonctionnement	654 642
Charges à caractère général	218 406
Charges de personnel	108 380
Charges financières	12 000
Autres charges	93 750
Virement à la section d'investissement	216 164
Opération d'ordre	942
Charges spécifiques	5 000



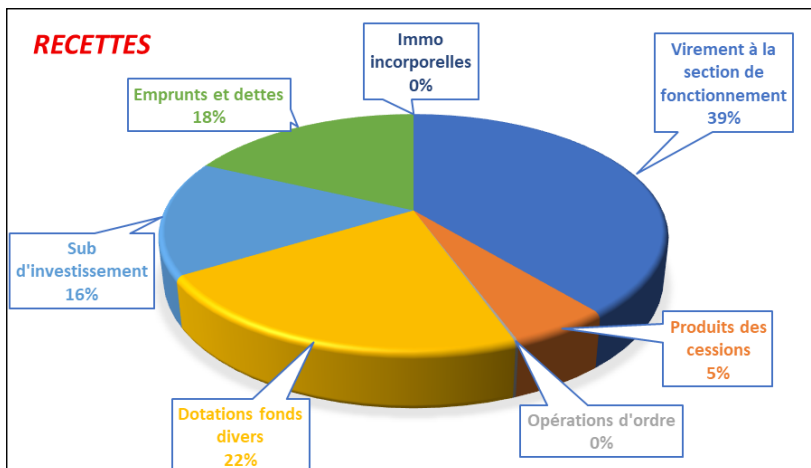
Recettes de fonctionnement	654 642
Résultat de fonctionnement	162 342
Atténuation de charges	14 220
Opération d'ordre entre section	50 000
Produits de services	1 550
Impôts et taxes	46 600
Fiscalité locale	153 878
Dotations et participations	183 002
Autres produits	42 050
Produits spécifiques	1 000

# FINANCES

## INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement	564 936
Résultat reporté	43 851
Travaux en régie	50 000
Emprunts	111 900
Immobilisations incorporelles	15 687
Immobilisations corporelles	4 831
Immo en cours	335 667
Autres immo financières	3 000



Recettes d'investissement	564 936
Virement de la section de fonctionnement	216 164
Produits des cessions	30 000
Opérations d'ordre	942
Dotations fonds divers	120 851
Sub d'investissement	86 979
Emprunts et dettes	100 000
Immo incorporelles	10 000

## LES ASSOCIATIONS DE TIRANGES



Associations	Président
Club Loisirs et Découverte	Annie BARGEON
Union Sportive Tirangeoise	Denis CANCADE
UST Section Gym	Emmanuelle BREUYRE
Association Sportive Bouliste	Jacqueline MILLERY
Club des Amis de Notre Temps	Marie-Louise MURE
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Christophe DANCETTE
Combattants d'Algérie Tunisie Maroc du plateau de Chalencou	Jean-Baptiste POYET
Organisme de Gestion Écoles	Sylviane DEMAS
Associations des Parents d'Élèves	Elodie COURBON
Association Paroissiale des Familles	Jean-Paul MERCOEUR
A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée)	Jean-Michel AUBERT
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers	Jean-Paul MERCOEUR
Comité d'Animation Tirangeois (CAT)	Denis BARRY
Association Sauvegarde du Patrimoine Tirangeois	Luc SKRZYNSKI
Trail Tiranges Tour	Christophe MERLE
Donneur De Sang	Thierry PROVOST
CAC 43 (Cercle Amical Cerçois)	Lucas CHARRIAL
UPT (Union Pétanque Tirangeoise)	Jérémy AUBERT

## ANCIENS COMBATTANTS CATM DU PLATEAU

Les cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées à Tiranges autour du monument aux morts en présence de l'association des anciens combattants du plateau qui regroupe les communes de Boisset, Saint Pal de Chalencou, Tiranges, Valprivas, de la délégation du souvenir Français, des maires des communes, des élus, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, de la population et des enfants.

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, Marcel AUBERT, ancien CATM a reçu la médaille de reconnaissance de la Nation pour son maintien de l'ordre en Algérie des mains de Jean-Baptiste POYET, président de la section CATM du plateau.



## ASSOCIATION DU PATRIMOINE TIRANGEAIS

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine tirangeois a encore œuvré cette année tant dans la réalisation de manifestations pouvant nous ramener quelques subsides que pour la poursuite concrète de notre patrimoine local.

Concernant les manifestations :

### **CARNAVAL – vendredi 21 février 2025**

Une trentaine d'enfants se sont donnés rendez-vous dans la cour de l'école accompagnés de leurs familles. Ils ont ensuite promené Monsieur Carnaval dans les rues du village jusqu'au parc de la salle polyvalente où il a été brûlé. Ensuite tous se sont retrouvés autour d'un repas convivial.

### **RANDONNÉE LOUISE VIOLET - Dimanche 30 mars 2025**

Cette randonnée a réuni de nombreux marcheurs venus parfois de loin. Ils ont suivi les traces de Louise Violet jusqu'au village de Chalençon et découvert les sites emblématiques du film. De retour à la salle polyvalente, tous ont pu se restaurer autour d'un repas préparé par le Tire en Joie. Après le repas, les marcheurs sont repartis sur les chemins, et sont passés par le hameau de Cerces où ils ont pu découvrir la maison où a été tourné le film. Un grand merci à ses propriétaires pour leur autorisation de visite.

### **VENTE DE FLEURS – samedi 10 mai 2025 :**

Comme chaque année, à l'arrivée du printemps, l'association propose aux jardiniers les fleurs et légumes qui agrémenteront leur jardin.

### **CONCERT GOSPEL – vendredi 11 juillet 2025**

Le groupe Chorale Gospel Soleil s'est produit dans l'église St-Martin devant 140 personnes. Le public a pu apprécier un répertoire varié, entre chants de negro-spiritual et divers autres chants anglophones. Le concert s'est terminé par un entraînant "happy day" repris par tout le public lors de la sortie.



### **MESSE ET PIQUE NIQUE – 22 août 2025**

La cérémonie religieuse par le Père Lefort a eu lieu à la chapelle de la Bonne Nouvelle, à la Chabanne. A l'issue de la messe un pique-nique convivial partagé a eu lieu dans le parc.

### **RALLYE PATRIMOINE – samedi 20 septembre 2025**

Par le biais d'énigmes, cinq équipes ont pu aller à la recherche du patrimoine local de Boisset, Saint Pal de Chalençon et Tiranges pendant un bel après-midi ensoleillé. Cette manifestation s'organisait dans le cadre des journées du patrimoine La soirée s'est poursuivie autour d'une pizza dans la cour de l'école. En espérant avoir un peu plus de monde la prochaine fois.

**MARCHE – dimanche 19 octobre 2025**

La marche sur les traces de Louise Violet a réuni une cinquantaine de personnes. Elle était organisée en lien avec l'office de tourisme dans le cadre du mois de la rando.

L'Association a contribué cette année à rénover ou embellir les sites du patrimoine public.

**GRILLE SUR PORTE DE LA CHAPELLE**

A l'instar de ce qui a été fait à la chapelle St Martin, l'entreprise de ferronnerie Gayard a installé début août une grille d'entrée sur la porte de la chapelle de la Bonne Nouvelle. Elle permettra aux promeneurs de découvrir l'intérieur, tout en permettant d'assainir le bâtiment. Un grand merci à la commune de Tiranges qui a financé cette réalisation en lien avec la communauté de communes.

**TRAVAUX CHAPELLE LA CHABANNE – samedi 18 octobre 2025**

Une dizaine de membres de l'association se sont retrouvés pour effectuer l'aménagement du parvis de la chapelle Notre Dame de la Bonne Nouvelle. Un lit de sable stabilisé par du ciment rehausse l'aspect du bâtiment et du square. A l'issue, les travailleurs se sont retrouvés pour le partage d'un repas convivial à l'ancienne école.

Toute personne intéressée pour rejoindre l'association peut appeler un des membres du bureau (renseignement en mairie).

En outre, il est rappelé l'autorisation du mécénat pour l'association qui permet à chaque donateur de défiscaliser 66% de la somme sur l'impôt sur le revenu.



## ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG DE BOISSET-ST PAL-TIRANGES



L'année 2025 a vu une légère baisse des prélèvements sur les 3 collectes de notre secteur 126 dons de sang total sur 130 en 2024 mais on remercie les 2 nouveaux donneurs qui nous l'espérons viendront nous rejoindre lors des prochaines collectes de 2026 :

- Tiranges le vendredi 30 janvier de 9h30 à 12h00
- Boisset le mardi 7 avril de 9h30 à 12h00
- Saint-Pal-de-Chalencon le vendredi 7 août de 9h30 à 12h30

Au niveau national le constat de baisse est le même : 96 % des personnes en âge de donner se disent favorable, 4 % passent à l'acte !

Rappelons que les femmes peuvent donner en sang total 4 fois par an, les hommes 6 fois par an et que 80 % des poches de sang total sont collectées sur les collectes mobiles.

Grâce à l'amélioration des tests, les critères pour le don de sang ont été assouplis. Ces évolutions sont applicables depuis le premier septembre 2025. Délai de deux mois au lieu de quatre après un tatouage ou un piercing (y compris les boucles d'oreilles) ainsi que les examens en endoscopie souple. Grâce aux avancées du dépistage génomique viral, le délai passe également à deux mois pour les donneurs ayant recours à un acte d'acupuncture, de mésothérapie ou de sclérose de varices. Pour les donneurs ayant reçu un implant dentaire avec substitut osseux, cette situation ne constitue plus une contre-indication au don.

Lors du congrès départemental des donneurs de sang bénévoles à Saint Paulien, le Docteur Patricia Chavarin, directrice de l'établissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes a rappelé que les besoins en plasma sont en augmentation. 2/3 de l'approvisionnement en plasma vient du sang total. Les objectifs de collecte dans notre région en 2026 sont de 102000 pour le sang total et de 82000 plasma par aphérèse. Il ne faut pas oublier qu'actuellement 2/3 des médicaments issus du sang viennent des États-Unis.

A suivre : Une loi en cours d'adoption doit permettre aux salariés et aux agents publics de participer à des collectes de sang, de plaquettes ou de plasma durant leur temps de travail, tout en maintenant leur rémunération.

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'EFS (Établissement Français du sang) qui permet de s'informer et de prendre rendez-vous, ce qui facilite la gestion du temps autant pour les donneurs que pour le personnel EFS. Cependant il est toujours possible de venir sans rendez-vous !

On peut enfin féliciter tous les bénévoles actifs, les communes et leur personnel, leur engagement crée du lien social. Il faut absolument faire rayonner les valeurs du don de sang : Solidarité, Citoyenneté et Gratuité, alors promouvez le don de sang, de plasma, d'organes, de plaquettes autour de vous ...

**Donner son sang c'est offrir la vie – [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)**

## LE CERCLE AMICAL CERÇOIS 43



Cinq ans déjà qu'est né le **Cercle Amical Cerçois 43** (CAC 43), fondé, au départ, pour coordonner les participations des habitants à la construction collective d'un espace de jeux (le square) dans le bas du hameau !  
C'est presque une institution...et, en tout cas, cela permet de fédérer toutes les initiatives susceptibles de favoriser le « bien vivre ensemble » à Cerces.



Cette année comme les autres, la journée d'entretien du square (lundi de Pâques), le tournoi de boules du 8 mai (un peu plus exceptionnel cette année...), la fête du 2 août et la marche du 7 septembre, furent de belles réussites où chacun a su apporter sa bonne volonté et sa bonne humeur.

L'enjolivement poétique de Cerces se poursuit (regards arboricoles, grenouilles et libellules du bachat, horloge de l'amitié...) et d'autres surprises à venir et à découvrir quand vous passerez...

L'assemblée générale du 7 septembre (à l'issue de laquelle le bureau reste inchangé Lucas Charrial président, Denis Cancade trésorier et Yves Paquelier secrétaire), au milieu de la traditionnelle *marche de Cerces* a confirmé cette vitalité, élaboré des projets et fixé les dates des rendez-vous rituels qui sont autant d'occasion de savourer la chance d'être Cerçois et le plaisir d'être ensemble.



## ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE TIRANGEOISE

### Un nouveau souffle au Conseil d'Administration !

#### Parité et renouveau à la tête du club

L'Association Sportive Bouliste (ASB) entame une nouvelle ère avec un Conseil d'Administration renouvelé et parfaitement paritaire ! Suite à la démission de Maurice Bargeon, qui a œuvré avec dévouement au secrétariat pendant 23 ans, la Présidente Jacqueline Millery a lancé un appel à candidatures lors de la dernière AG.

Le comité directeur affiche désormais un équilibre exemplaire : trois femmes et trois hommes !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres, Rose-Marie Bayle et Serge Raberin, qui rejoignent :

Jacqueline Millery (Présidente)

Misou Dantony

Denis Cancade

Pascal Lacour

Ce nouveau bureau est fin prêt à administrer le club de lyonnaises et à poursuivre son dynamisme.

### Une saison 2025 rythmée par l'amitié et la compétition

Si les résultats purement sportifs n'ont pas été à la hauteur cette année, l'engagement et la convivialité de l'association méritent d'être salués ! L'ASB a connu une participation record :

Concours des mardis (juillet et août) : Une affluence jamais vue.

Autres concours amicaux : Une excellente mobilisation des boulistes.

L'événement phare de la saison, les 12 heures de boules, a été remporté par l'équipe de Langogne.

Félicitations également à Serge Raberin, qui s'est adjugé le prestigieux But d'honneur Jean Bargeon après une finale palpitante contre Daniel Juillard, le sacrant ainsi champion 2025.

Enfin, c'est une doublette de Valprivas qui a remporté le Challenge Dominique Zayackowski "Kallagan" face à Jean-Louis Deloy et Stéphane Salanon.



## Ouverture internationale et nouvelles recrues !

L'année 2025 a été marquée par une agréable sortie de 3 jours à Santa Suzana, en Espagne, où les boulistes ont pu participer à un concours en doublettes. Fort de ce succès, ce sympathique déplacement est déjà reconduit en juin 2026 pour une compétition prévue en triplette.

Le dynamisme de l'ASB se concrétise également par l'arrivée de quatre nouvelles licences ! Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à :

Sébastien Bortolas  
Cyril Chabanol  
Christian Julien  
Jordan Navarro

Leur intégration se déroule à merveille, avec une participation active et des résultats encourageants aux championnats organisés par l'Union Bouliste Ys-singelaise (UBY) et le Comité Départemental.



## BIBLIOTHÈQUE

Nous vous accueillons **chaque mercredi et samedi matin de 10h à 11h30.**

L'inscription est gratuite.

Le bibliobus de la région passe deux fois par an (en février et en septembre) pour renouveler notre stock et une navette, toutes les trois semaines, peut fournir les livres réservés par nos lecteurs (ne pas hésiter à nous demander) et disponibles à la médiathèque du Puy en Velay.

Une boîte à livres est à votre disposition devant la bibliothèque.

Nous pouvons aussi faire parvenir des livres aux personnes qui ne peuvent se déplacer.

Les enfants de l'école viennent un jeudi sur deux échanger leurs livres. Deux animations (en juin et décembre) sont également organisées pour eux autour du livre (lecture, contes, travail manuel avec des livres, chansons...) et d'un goûter.

N'hésitez pas à venir nous voir, nous serons ravies de vous recevoir !



*Éliane Rossi et Yves Paquelier*

## L'UNION PÉTANQUE TIRANGEOISE



Pour sa 1<sup>ère</sup> saison, l'Union Pétaque Tirangeoise affiche un magnifique bilan. Niveaux effectifs, le club compte 32 licenciés dont 1 vétéran et 4 féminines.

Sur le plan sportif, le club compte de jolis résultats dans les différents concours et championnats dont une honorable seconde place en Championnat des Clubs 5<sup>ème</sup> division. La qualification en play-off s'est jouée lors la dernière rencontre, avec un match nul cruel contre SAINTE-SIGOLENE. À noter aussi une superbe qualification de la triplette MERCOEUR Maxime, AUBERT Julien et AUBERT Jérémy en phase finale de la coupe des clubs Yssingelais, qui s'inclineront finalement en quarts de finale. Le club a également organisé le 31 Août son But d'Honneur qui a rassemblé une vingtaine d'adhérents et sponsors pour le repas et 16 joueurs pour le Tête à Tête. Ce sera finalement Anthony Dos Santos qui sortira vainqueur. Lucas Charrial s'adjurera quant à lui le concours B.

Côté infrastructures, le club dispose à l'heure actuelle d'une aire de pétanque composée de 8 jeux. Bien que ces infrastructures ne nous permettent pas encore d'organiser des concours de pétanque réguliers, le club organisera le 6 juin 2026 son premier concours officiel. Nous restons également en contact avec la municipalité pour trouver d'autres espaces susceptibles d'agrandir notre aire de jeux, qui nous permettrait de pouvoir recevoir davantage de manifestations de pétanque, et de permettre aux autres associations de la commune d'organiser leurs concours de pétanque respectifs.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur la pétanque en compétition, ou simplement prendre votre licence et venir jouer avec nous, vous pouvez nous contacter par téléphone au 07.50.29.77.57 ou par mail à [petanque.upt@outlook.com](mailto:petanque.upt@outlook.com)





## REPAS SOLIDAIRES



Depuis plusieurs mois, le groupe SOS 1000 cafés, et KLESIA (Caisse Complémentaire de Retraite) ont mis en place une offre de repas solidaires. C'est ainsi que la population « seniors » de la commune (à partir de 65 ans) a été invitée par groupe de 5 ou 6 au restaurant « Le Tire en Joie », repas pris en charge par KLESIA qui soutient le déploiement d'un programme de belles actions solidaires pour nos séniors. Pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité, les repas étaient portés à domicile.

### Un avant goût de fête pour 24 seniors isolés :

**Vendredi 12 décembre**, à l'initiative conjointe de 1000 cafés et du concours financier du groupe de protection sociale Klésia, 24 seniors de 75 ans et plus, ont pu partager un moment de convivialité et de fête. Ce repas solidaire s'est déroulé au Tire en Joie avec le soutien logistique et institutionnel du CCAS. Cette journée marque l'importance de la solidarité inter-organisationnelle face à l'enjeu de l'isolement des aînés et met en lumière la nécessité de telles actions pour nos aînés.



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TIRANGES

L'année 2025 se termine et l'amicale des sapeurs-pompiers de Tiranges ne cesse d'être active dans la vie de la commune.

Nous étions présents lors du Techni'trail de Tiranges en mai pour assurer un dispositif préventif de secours. Nous avons proposé un jambon à la broche lors du repas du samedi soir de la fête d'été du village.

Nous avons partagé un week-end festif dans l'Allier avec une journée au PAL, une croisière sur le canal de Digoin ainsi que la visite de la caserne de Digoin.

En ce qui concerne la vie du centre, du côté opérationnel, nous comptons 23 actifs dont 3 nouvelles recrues : MORIN Natael, CHAPUIS Cloé et PONTVIANNE Mathéo ayant eu leur brevet de jeunes sapeurs-pompiers, ils intègrent le corps opérationnel.

Le caporal chef PEYRARD Stéphane prend sa retraite, nous lui souhaitons bonne continuation et le remercions pour les années qu'il a donné en tant que sapeur-pompier.

Le sapeur CHEVALIER Clément a arrêté son engagement début de l'année, nous le remercions pour le temps qu'il a accordé pour la caserne.

Une cinquantaine d'interventions ont été réalisées sur cette année avec des renforts lors des feux de forêt au cours de l'été dans le Sud de la France.



### L'année 2026 s'annonce active :

Le 31 janvier, une sortie ski aux Karelis, ouverte à tous, est proposée.

Le 13 juin, une journée festive pour fêter les 90 ans du centre s'annonce, l'organisation est en cours.

Un grand merci à tous les habitants pour leur générosité lors de notre passage pour les calendriers.

Belle année 2026 !

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Pour la troisième année consécutive, la classe unique accueille quatorze élèves. La pratique du sport reste toujours importante à l'école pour favoriser le vivre ensemble et le respect des règles. Cette année, l'initiation break dance et foot seront à l'honneur. Chaque année, grâce à la communauté de communes, tous les écoliers de la G S au CM2 bénéficient gratuitement de 12 séances de cours de natation à la piscine de l'OZEN. Nous remercions tous les acteurs de ce projet.

Au printemps, avec l'école Notre Dame de Lorette de Saint Pal en Chalencon, les enfants sont partis en classe de découverte à SETE. Ce fut un formidable séjour. Ce projet a pu être réalisé grâce à la participation de : la mairie, l'association paroissiale, l'APEL départementale, JPA et notre APEL.

Pour une ouverture culturelle, l'école bénéficie pendant un semestre d'une intervenante musicale, intervention prise en charge par la communauté de communes. Le thème médiéval était à l'honneur, chants et danses ont été réinvestis lors de la fête de fin d'année.



Plusieurs bénévoles interviennent sur l'école, d'une part avec Monique BOST pour promouvoir l'anglais et d'autre part avec Sophie et Yves PAQUELIER pour consolider la lecture et les mathématiques.

L'APEL et l'équipe pédagogique remercient toutes les personnes qui répondent présentes aux diverses actions et manifestations.

Nous souhaitons continuer dans cette dynamique.



## ASSOCIATION LOCALE DE BOISSET-TIRANGES-SAINT PAL



### Présidente : Mme DANTONY Geneviève

L'Association locale de l'ADMR Boisset-Tiranges-Saint Pal de Chalencon est présente sur les trois communes de Boisset, Tiranges et Saint Pal de Chalencon mais également sur celle de St Julien d'Ance, versant St Pal, en accord avec l'Association de Craponne sur Arzon. Elle fonctionne avec onze salariées et onze bénévoles qui assurent le suivi des plannings de travail et la comptabilité.

L'association locale ADMR met en place des prestations pour répondre aux besoins des familles et des personnes de nos communes.

Elle s'engage à réaliser les interventions dans le respect de la liberté, du mode de vie et de la vie privée de ses clients-adhérents.

L'association est à disposition pour :

- l'aide au maintien à domicile des personnes âgées (ménage, aide aux repas, accompagnement pour faire les courses, petit jardinage, etc.) ;
- l'aide aux familles (naissance, problème de santé, garde d'enfants en horaire atypique) ;
- l'aide suite à des hospitalisations pour toute famille ;
- le ménage, le repassage pour toute personne (chèques Emploi Service (CESU) acceptés) ;
- le portage des repas tous les 2 jours par le service central de la fédération ;
- la pose de téléalarme FILIEN.

Durant l'année 2024 (année comptable terminée), les 11 salariés sont intervenus auprès de 116 bénéficiaires sur les 3 communes pour un total de 9 349 heures et ont parcouru 25 858 kms.



Les salariées, reçoivent régulièrement des instructions lors de leurs réunions mensuelles pour effectuer au mieux le travail auprès des personnes bénéficiaires et continuent à suivre des formations pour parfaire leur mission. On peut toujours contacter les membres bénévoles, soit à la permanence ou à domicile pour demande de renseignements concernant les interventions.

Depuis le 3 novembre 2025, l'Association a embauché Madame Mylène GRANGER comme Secrétaire Administrative à mi-temps ayant pour mission l'accueil physique et téléphonique, l'assistance à la gestion des plannings des salariés, la gestion administrative des dossiers, etc.

En conséquence, le Conseil d'Administration, a décidé d'augmenter le nombre de jours de permanences d'accueil, c'est-à-dire tous les matins, du lundi au vendredi de 10h à 12h30. Ces permanences seront tenues soit par la Secrétaire Administrative soit par les bénévoles.


Cette année 2025, l'Association a organisé, avec l'aide de la Fédération Départementale, une animation musicale le mardi 23 septembre 2025 après midi à la Salle d'Animation Rurale (photos).

Également, le samedi 23 août 2025 à 11 heures, les élus de la Commune de Saint Pal de Chalencon et les bénévoles de l'Association, ont procédé à l'inauguration des locaux.

Par ailleurs, l'association locale ADMR adhère à la charte de qualité NOVA et se prête annuellement en fin d'année à une enquête interne auprès des familles et une fois tous les deux ans à une enquête externe par un cabinet indépendant.

Composition du Bureau : Présidente, Mme Geneviève DANTONY,  
 Vice-présidente : Mme Monique PELTIER,  
 Secrétaire : Mme Aline PAULET,  
 Trésorier : M Jacques CHAVANOL.

Permanences hebdomadaires :

<b>Lundi de 10h à 12h30</b>	<b>à St Pal de Chalencon</b> <b>1, place de la Coopérative</b> <b>(entrée commune</b> <b>avec la Maison de Santé)</b>  <b>04.71.75.20.36</b>
<b>Mardi de 10h à 12h30</b>	
<b>Mercredi de 10h à 12h30</b>	
<b>Jeudi de 10h à 12h30</b>	
<b>Vendredi de 10h à 12h30</b>	

**ASSOCIATION LOCALE ADMR - [info.tiranges-boisset-stpal@fede43.admr.org](mailto:info.tiranges-boisset-stpal@fede43.admr.org)**



## UST SECTION GYM

Notre association de gym féminine se retrouve chaque mardi soir pour un moment de sport... et de bonne humeur ! Dans une ambiance conviviale, on bouge, on rit, on se dépasse, et parfois, oui, on repart avec quelques courbatures, mais toujours le sourire aux lèvres.

Au-delà des séances, nous aimons partager des moments ensemble : sorties spa pour se détendre, sessions paddle, week-ends sportifs... Chaque activité est l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe et de créer de beaux souvenirs.

Rejoignez-nous : ici, le sport rime avec plaisir, complicité et énergie positive !



## LES AMIS DE NOTRE TEMPS



Le Club Des Amis de Notre Temps vous propose :

- Scrabble le mercredi de 14h à 18h
- Coinche et autres jeux le jeudi de 14h à 18h

Venez nous rejoindre et passer un moment agréable dans la salle de l'ancienne école publique .

Renseignements auprès de Marilou Mure au 06 19 40 05 77

## TECHNI'TRAIL DE TIRANGES

### TRAIL TIRANGES TOUR !

#### 100 trails incontournables pour débiter, progresser ou rêver !

C'est sous ce titre que l'épreuve du **Trail Tiranges Tour (TTT)** fait sensation dans le dernier hors-série du magazine *Nature Trail* !

Notre course côtoie désormais des événements prestigieux comme le Grand Raid de la Réunion, l'Échappée Belle, le Festival des Templiers ou l'Ultra Trail de l'île d'Oléron, parmi les 100 courses retenues par ce magazine spécialisé, le plus vendu en France.

Un honneur surtout pour les quelque 140 bénévoles qui, pour certains, œuvrent depuis près d'un quart de siècle à la réussite de cette manifestation.

### Une aventure humaine incomparable

Sur le plan sportif, le TTT représente pour les participants un véritable challenge, parfois même un défi mythique. Mais pour l'ensemble des responsables, des bénévoles ainsi que pour nos partenaires commerciaux et institutionnels, il s'agit avant tout d'une aventure humaine unique.



La richesse de notre organisation repose sur sa grande diversité et son mélange intergénérationnel. S'engager comme bénévole, c'est prendre part à un événement de portée nationale, où la réussite collective constitue la plus belle des récompenses.

La dernière édition a été un véritable succès. Grâce à une organisation parfaitement maîtrisée, elle a généré un résultat financier positif. Cette ressource financière sera réinvestie pour faciliter le fonctionnement du Trail Tiranges Tour, mais profitera également aux autres associations tirangeoises. Comme depuis nos débuts, nous mettons en effet nos équipements gratuitement à disposition des clubs, amicales et diverses organisations de la commune. Une raison de plus pour rejoindre notre équipe !

Nous vous invitons à faire connaître notre épreuve autour de vous. Nous rappelons également que nos portes restent grandes ouvertes à toutes les bonnes volontés — jeunes ou moins jeunes, sportifs ou non — souhaitant offrir un peu de leur temps ou partager leurs compétences.



En 2026, le Techni'Trail fêtera sa 25<sup>e</sup> édition : une année symbolique pour continuer à faire grandir cette belle aventure, soyez des Nôtres !

## COMITÉ D'ANIMATION TIRANGEAIS

Nous sommes ravis de partager avec vous les moments forts de notre saison ! Notre comité d'animation a mis tout son cœur à l'ouvrage pour animer notre belle commune et nous sommes fiers de vous présenter les événements qui ont marqué cette période.

Tout d'abord, nous avons tenu le Tire en Joie pendant 5 mois, d'octobre 2024 à février 2025, avec une inauguration le 29 mars qui a été un véritable succès ! Nous avons également mis en place un dépôt de pain, viennoiserie et gâteaux dans les locaux du Tire en Joie, qui a fonctionné pendant 5 mois, de décembre 2024 à mai 2025.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces initiatives ! Sans vous, rien n'aurait été possible ! Nous tenons à remercier chaleureusement Richard, notre ancien employé qui est désormais le gérant du Tirangeois. Nous lui souhaitons plein de réussite dans son nouveau rôle !

Nous avons également organisé des événements inoubliables, comme le réveillon du jour de l'an qui a réuni 140 personnes, la fête de la musique avec un concert délocalisé à la Villette, la fête d'été en juillet, un vide-greniers en août et un concert délocalisé à Chasles en septembre. Merci à tous ceux qui ont participé et qui ont rendu ces moments si spéciaux !

Nous remercions les adhérents du CAT pour leur aide et leur soutien, ainsi que le conseil d'administration pour son travail acharné pour trouver des idées pour animer Tiranges. Nous sommes fiers de notre village et nous voulons le faire vivre !

Nous n'oublions pas la municipalité de Tiranges pour son soutien et sa collaboration tout au long de l'année. Votre aide précieuse nous permet de réaliser nos projets et de faire de Tiranges un endroit encore plus agréable à vivre.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre à nous pour participer à nos événements et à partager leurs idées. Nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés et nous sommes prêts à travailler ensemble pour faire de Tiranges un endroit encore plus convivial.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026 et nous espérons vous voir bientôt à l'une de nos fêtes !

Avec toute notre gratitude et notre amitié,  
Le Comité d'Animation de TIRANGES

### Le Bureau

Président : Denis BARRY  
Vice Président : Mathis CANCADE  
Secrétaire : Marie MORAS  
Vice secrétaire : Gisèle RIBERON  
Trésorier : Yann BOYER  
Vice trésorier : Géraldine BARRY



## US TIRANGES



Pour cette saison, l'effectif de l'UST diminue légèrement avec 23 licences joueurs et 6 licences dirigeants. Les joueurs se décomposent ainsi :

- 6 vétérans (+35 ans)
- 14 seniors (20 à 35 ans)
- 1 U19 (-19 ans)
- 2 U18 (-18 ans)

L'équipe évolue dans la poule C de la division 5 qui ne regroupe que 8 clubs, ce qui implique 16 matchs de championnat seulement.

Malgré ceci, les joueurs ont trouvé de quoi combler leur temps libre des week-ends sans compétition. En effet, avec le vieillissement des installations sportives, le stade Jean Ollier méritait un rafraîchissement ainsi qu'une mise aux normes. Sous l'impulsion des plus « manuels », une délégation de licenciés a rencontré Monsieur le maire et ses adjoints afin de réfléchir à une action commune. Les trop nombreux points d'intervention nécessaires à une mise aux normes de l'ancienne bâtisse ont induit la construction d'un bâtiment supplémentaire comportant les vestiaires des équipes, ceux de l'arbitre, les douches et les toilettes aux normes « PMR ». L'ancienne buvette est conservée et la partie vestiaires/douches existante sera transformée par la suite... Cette opération, en partie subventionnée et dont quelques travaux ont été réalisés par les licenciés, s'avérera moins coûteuse qu'un aménagement et agrandissement du local actuel.

Le bureau de l'UST :

**Président** : Denis CANCADE  
**Secrétaire** : Richard CESSIECQ  
**Trésorier** : Vincent FAURE  
**Trésorier adjoint** : Noël DEMAS  
**Membres** : Christophe ROBERT,  
Bertrand THIVILLIER



## REPAS DE QUARTIER



**Le 9 août, 35 habitants de Chasles** se sont réunis pour le pique-nique annuel après un apéritif (avec modération) a suivi un repas préparé par les habitants. La chaleur (39 degrés) n'a pas permis la pétanque mais les joueurs de cartes ont trouvé un peu de fraîcheur sous les arbres. L'orage a un peu écourté cette journée, mais tous ont apprécié ces retrouvailles.

A l'année prochaine !



**16ème repas des quartiers Ouest de Tiranges.** Encore beaucoup de convivialité entre résidents permanents et résidents secondaires sous un chaud soleil d'août.....



**Le vendredi 8 août les habitants de la Grange du Fieu se sont réunis afin de passer une journée conviviale.**

## ASSOCIATION LOISIRS ET DÉCOUVERTE

Envie de bouger ? Venez marcher avec nous !

Vous aimez prendre l'air, découvrir de nouveaux paysages et partager de bons moments ? L'association **Loisirs et Découvertes**, n'attend plus que vous !

Ouvert à toutes et à tous, notre club de randonnée réunit aujourd'hui surtout des retraités... mais nous serions ravis d'accueillir de nouveaux marcheurs, quel que soit votre âge ou votre niveau. Chez nous, on marche **dans la bonne humeur**, sur des **parcours préparés et tracés à l'avance**, et toujours en toute sécurité grâce à l'encadrement d'un bénévole du club.

Affiliés à la **Fédération Française de Randonnée**, nous sortons les **1er et 3<sup>e</sup> vendredis du mois**, et parfois le **5<sup>e</sup>**, sauf en juillet et août. Nos randonnées se déroulent dans le département ou juste à côté, avec un **système de covoiturage** pour faciliter les déplacements.

Et parce qu'une journée de rando, ça creuse :

- en hiver, ceux qui le souhaitent déjeunent au **restaurant**,
- aux beaux jours, place aux **pique-niques** conviviaux !

Chaque année, nous organisons aussi une **sortie découverte**. En 2026, cap sur **Annecy** pour un séjour que nous attendons déjà avec impatience.

L'association compte actuellement **57 adhérents**, dont **48 licenciés**, mais seulement **15 habitants de notre commune**. Alors pourquoi pas vous ? Le tarif d'adhésion est de **43 €**, licence FFR comprise.

**Envie d'essayer ? Venez marcher avec nous : vous serez accueillis chaleureusement !**

Site internet : <https://loisirsdecouvertes.wixsite.com/rando>

Courriel : [loisirs.decouvertes43@hotmail.com](mailto:loisirs.decouvertes43@hotmail.com)

Contact 06 21 29 26 20



## LA CROIX DE LA PLACE

**Situation** : Croix de la Place.

Érigée au XVI<sup>e</sup>, d'après Jean Chaize, auteur d'un livre sur les Croix du Velay et de la Haute-Loire, édité en 1964.

Située à la sortie du bourg, au lieu dit la Place, elle marque en position haute le début du chemin ancien conduisant à Bas (ce n'est pas une croix de quartier, elle fera « quartier » du bourg bien plus tard). Au bas de la pente, le chemin passe à cette époque sur la digue de l'étang appelé le Peschier, au pouvoir des Chalencon déjà en 1293 (avec celui de Boisset), puis des Chalencon-Rochebaron au XVI<sup>e</sup>, il continue en direction de la chapelle St Régis (n'existe pas, édifiée fin 19<sup>e</sup>; pas plus que le cimetière déplacé de la Terrasse sous le second Empire), ni Carrot (nom de personne, fin 19<sup>e</sup>) et recoupe avant les Arnauds le chemin de Retournac à St Bonnet, qualifié d'Estrade, puis file à Chasles par l'itinéraire nord du massif de Peygros aboutissant au hameau du Vert.

- **Descriptif de la Croix:**

**Soubassement** : en granit, supportant une dalle épaisse coiffée par la croix.

**Face avant** : Sous la pancarte oblique (INRI, Jésus roi des Juifs) le Christ, sans tête auréolée d'un nimbe. Le Christ toujours tourné vers l'Ouest.

**Au revers** : La Vierge debout, tenant l'enfant sur le bras; un ange aux longues ailes croisées lui pose une couronne sur la tête.

**Latéralement** : A droite du Christ contre le fût et à ses genoux Marie-Madeleine.

Sur le bras du croisillon : des excroissances symbolisent les bubons de la Peste. Épidémie endémique du Moyen-âge; ces croix fréquentes dans le Massif central signalent le passage du terrible fléau; il y a d'autres interprétations : croix guérisseuses par exemple.

Cette croix est de facture Forézienne. Depuis le XIV<sup>e</sup>, Tiranges et d'autres paroisses voisines ont été englobées dans la province de Forez, l'Ance fait les limites. Dans la commune de Verrières en Forez, près Montbrison on trouve en remploi dans un mur, la sculpture identique du couronnement de la Vierge.



- **Inscription**: à l'inventaire supplémentaire des **Monuments Historiques** depuis le 15 septembre 1949.

Michel Yafarov

## NOS COMMERCES ET ENTREPRISES

### **PIZZA 18**

Pizza à emporter  
Le jeudi à partir de 16h30  
Place de l'Eglise  
06.45.89.40.03

### **Boulangerie**

#### **« Aux Délices Tirangeois »**

Tous les matins de 7h00 à  
12h30 sauf le jeudi  
09.61.38.35.18

### **Bar Restaurant**

#### **« Le Tire en Joie »**

1, Route de Chalencon  
06.67.40.70.02

### **Maçonnerie « LAUCY BAT »**

24, Route de Chalencon  
04.71.75.20.92  
catetlo@orange.fr

### **Couverture Zinguerie**

#### **« Cl Zinguerie »**

365, Impasse de Gervais  
06.65.36.96.98  
cl.zinguerie@gmail.com

### **Carrelage Faïence**

#### **« Noël DEMAS »**

18, Allée du Forez  
04.71.61.37.84  
demasn@orange.fr

### **Electricité / 2nd œuvre**

#### **« Benjamin LEROY »**

180, route des Rois de  
Cerces 06.09.98.03.10  
arzonelectricite@gmail.com

### **Charpente Couverture**

#### **« Patrice MARCELLIER »**

478, Route des Tilleuls  
Les Rois  
04.71.75.25.19

### **Ferronnerie D'Art Créateur**

#### **« Hervé GAYARD »**

377, Route de L'Andrable  
04.71.75.20.96  
Www.herve-gayard.fr

### **Vente de Croquettes**

#### **« Grégory DUTIN »**

9, Route des Bachats  
06.73.51.07.50

### **Ebénisterie Cuisine**

#### **« Jean-Pierre BOUTHEON »**

5, Place de la Croix  
04.71.61.32.59

### **Soins énergétiques Chinois et Coiffeuse à domicile**

#### **« Aurélie Veaux »**

312, Route de la Sevenne  
06.19.28.60.28

**Service à la Personne**

**« José LELEU »**

2, Place du Boulingrin

06.26.60.70.47

7.1eleu@gmail.com

**Multi-Services**

**« Melvin BRUN »**

22, Rue du Velay

06.08.77.06.07

contact.helloservices@gmail.com

**Tout Nouveau!**

**SERVICE ESPACES VERTS**



Tonte / Débroussaillage

Elagage / Abattage délicat

Préparation de jardin au motoculteur

Bois de chauffage



Rudy Jacoud >>> Tiranges 43

07 85 89 26 32 >>> jacoud.rudy@gmail.com

  
**AP'elec**

**Votre électricien de confiance !**

- Nouvelle Installation
- Rénovation
- Remise aux normes
- Dépannages

**Devis gratuit**

Arthur Predessac

Tiranges 43530

07-67-63-35-99

apelec43@gmail.com



**Ferme maraîchère Bio**

**Lionel BERAUDIER**

1, Chemin de la Beaune – Le Cros

Marché Place de La Mairie tous les vendredis

De 8h00 à 12h00

## NOS ARTISANS ET PRODUCTEURS

### AKAO TRICOT (produits en laine mohair)

Alice KASSEN — 06.14.46.05.63  
akao.tricot@gmail.com  
180 Route des Rois de Cerces



### JAN CHEVALIER - LEGUMES BIO ET VIANDE

Lieu-dit Cherchebrot  
06.23.48.32.63  
gaecduvaldance@gmail.com

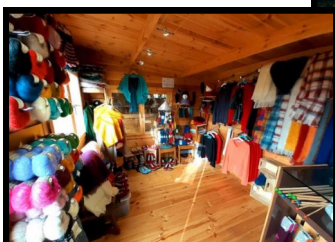
### Flavien RIBERON -VIANDE AUBRAC

Lieu-dit La Grange du Fieu  
06.79.25.70.50



### FERME LOU PAGORA - MOHAIR DU VELAY

Didier MARNHIER - Lieu-dit Pravel  
06.86.22.73.39  
contact@mohair-velay.com  
<https://www.mohair-velay.com/>



## NOS ARTISTES

### SCULPTEURS

Evelyne GALINSKI et Jean-Claude BOROWIAK  
Lieu-dit Durand  
04.71.58.48.33

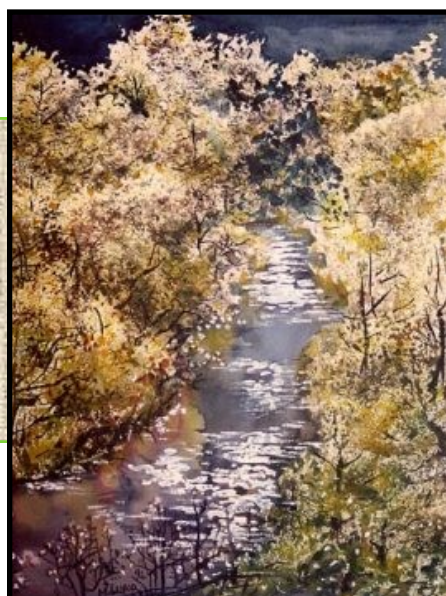


### ARTS TEXTILES & ARTS PLASTIQUES

Babeth DUPARC  
Lieu-dit les Rois de Cerces  
04.71.61.39.55  
duparc.elisabeth@orange.fr  
<https://crochet-freeform-babeloue.jimdo.com>

### ILLUSTRATION, PEINTURE, GRAVURE

Mykolas LUKOSEVICIUS  
26, Route de Chalencon  
06.89.86.42.44  
mykolas@neuf.fr



## HÉBERGEMENTS

### GÎTE DU BOS DU NID

Mme ROCHETTE et Mr BEAUFILS

Boissières

Tél:06.86.47.84.44 ou 07.81.86.03.82

[gitedubosdunid@gmail.com](mailto:gitedubosdunid@gmail.com)

Capacité : 10 à 12 personnes



### GÎTE LA BÉATE DES ARNAUDS

Blandine et David ANDREU

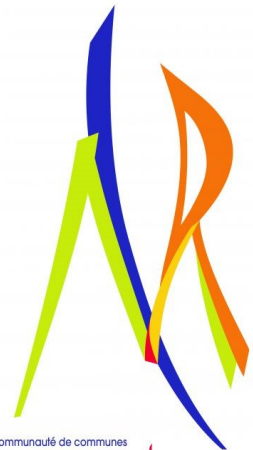
Les Arnauds

Tél : 06.81.96.21.10

Capacité : 4 personnes



# Tiranges



Communauté de communes  
Marches du Velay Rochebaron